

■ **LUSO NIGHTS PEREIRA TAVARES ARMANDO**, à Lausanne, CH-550-1044124-6, organisation de concerts (FOSC du 06.06.2005, p. 14/2867568). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de La Sarine du 10 septembre 2007, le titulaire de cette entreprise individuelle a été déclaré en faillite avec effet à partir du 10 septembre 2007, à 9,30 heures. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 6 décembre 2007.

Journal no 1184 du 28.01.2008
(04317692 / CH-550.1.044.124-6)